

VEAUX DE GRAIN
COÛT DE PRODUCTION INDEXÉ
JANVIER À DÉCEMBRE 2004

ÉLÉMENTS DE COÛT	TOTAL \$	\$/ VEAU VENDU 414	\$/ 100 KG VENDU 1179,15
FRAIS VARIABLES			
Achat de veaux	87 599,07	211,59	74,29
Alimentation	94 145,71	227,41	79,84
Frais d'achat et de vente	16 442,03	39,72	13,94
Main-d'oeuvre additionnelle	10 142,22	24,50	8,60
Médicaments, vétérinaires, produits sanitaires et d'identification	14 030,00	33,89	11,90
Litière	5 886,25	14,22	4,99
Électricité et gaz propane	6 744,75	16,29	5,72
Assurance-animaux	451,71	1,09	0,38
Frais d'utilisation de la machinerie	881,85	2,13	0,75
Disposition du fumier et des animaux morts	1 652,93	3,99	1,40
Intérêts sur emprunt à court terme	2 414,36	5,83	2,05
Sous-total	240 390,88	580,65	203,87
Cotisation d'assurance stabilisation	16 974,00	41,00	14,40
FRAIS FIXES			
Entretien et réparation	4 526,25	10,93	3,84
Assurances diverses	1 262,08	3,05	1,07
Taxes foncières	436,98	1,06	0,37
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	2 151,22	5,20	1,82
Autres frais	2 893,95	6,99	2,45
Sous-total	11 270,48	27,22	9,56
MOINS			
Vente des veaux rejetés	642,97	1,55	0,55
TOTAL DES FRAIS MONÉTAIRES	267 992,39	647,32	227,28
Amortissement	6 314,21	15,25	5,35
Rémunération du travail de l'exploitant (voir note page 4)	46 192,24	111,58	39,17
Rémunération de l'avoine du propriétaire	3 503,56	8,46	2,97
TOTAL DES FRAIS NON MONÉTAIRES	56 010,01	135,29	47,50
COÛT DE PRODUCTION	324 002,40	782,61	274,78

Le poids de vente est de 284,82 kg (627,92 lb) par veau ou sur une base carcasse de 389,31 l

VEAUX DE GRAIN
 PRODUITS, REVENU STABILISÉ ET COMPENSATION
 D'ASSURANCE STABILISATION
 JANVIER À DÉCEMBRE 2004

	TOTAL \$	\$/ VEAU VENDU 414	\$/ 100 KG VENDU 1179,15
PRODUITS			
Vente des veaux de grair	221 174,07	534,24	187,57
Compensation assurance stabilisati	72 085,85	174,12	61,13
TOTAL	293 259,92	708,36	248,70
REVENU STABILISÉ			
Frais variables	240 390,88	580,65	203,87
Frais fixes	11 270,48	27,22	9,56
Amortissemen	6 314,21	15,25	5,35
Revenu annuel net stabilisé (90 %) (voir note page 4 (39 106,41\$ X 670,37 / 656,72 X 90 %)	35 927,32	86,78	30,47
MOINS			
Vente des veaux rejetés	642,97	1,55	0,55
TOTAL	293 259,92	708,36	248,70
COMPENSATION D'ASSURANCE STABILISATION			
Revenu stabilisé	293 259,92	708,36	248,70
MOINS			
Vente des veaux de grair	221 174,07	534,24	187,57
COMPENSATION	72 085,85	174,12	61,13

Le poids de vente est de 284,82 kg (627,92 lb) par veau ou sur une base carcasse de 389,31 l

VEAUX DE GRAIN
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

JANVIER À DÉCEMBRE 2004

Année du modèle	1990
Type de production	Sans sol Démarrage en cages Finition en parquets
Taille de l'entreprise	414 veaux vendus
Nombre d'élevages par année	2,2 élevages
Taux de mortalité	8,25 %
Taux de rejet	1,65 %
Type d'alimentation	
Poudre de lait	20,11 kg par veau
Moulée de début	43,80 kg par veau
Supplément protéique	161,39 kg par veau
Maïs-grain	642,58 kg par veau
Taux de conversion	3,88 kg d'aliments par kg de gain
Poids d'achat des veaux	61,14 kg (134,79 lb) par veau
Poids de vente des veaux	284,82 kg (627,92 lb) par veau
Temps de travail	2525 heures par l'exploitant 889 heures par la main d'oeuvre additionnelle
Type de bâtiments	Section démarrage 69 cages Section engraissement 12 parquets à 30 % latté
Prix de vente des veaux	Veaux vendus à l'enchère électronique

Notes concernant la rémunération du travail de l'exploitant

La rémunération du travail de l'exploitant pour le coût de production est basé sur l'étude d'actualisation réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal

Le revenu annuel net stabilisé est basé sur la rémunération de l'ouvrier spécialisé à l'article 8 du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles